
RAPPORT DE GESTION 2024

Table des matières

APEJ - ASSOCIATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE TERRE SAINTE	3
Comité de Direction (au 31.12.2024)	3
Bureau du Conseil Intercommunal (au 31.12.2024)	3
Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2024)	4
Commission des finances – COFIN (au 31.12.2024)	4
Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2024)	4
Commissions ad hoc en 2024	4
L'ESSENTIEL DES COMPTES APEJ 2024	5
AUTORITÉS ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE APEJ	6
Comité de direction	6
Administration	7
AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	8
Ludothèque	8
Bibliothèque	9
ENSEIGNEMENT PUBLIC	11
Conseil d'Etablissement (CESCOT)	11
Surveillance du périmètre de la pause de midi	11
Poste de conseillère école-famille	11
Enseignement primaire (texte rédigé par Madame L. Lager, Directrice depuis le 01.08.2024)	12
Enseignement secondaire (texte rédigé par Madame E. Pasche, Directrice ad intérim depuis le 01.08.2024)	13
Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public	15
ACCUEIL DE JOUR	16
Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS)	16
Accueil collectif préscolaire (crèches)	17
Accueil en Milieu Familial (AMF)	18
Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité	19
Centre d'Animations de Vacances (CAV)	20
Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour	20
BILAN DES OBJECTIFS 2024 ET OBJECTIFS 2025	22

APEJ - Association pour l'enfance et la Jeunesse de Terre Sainte

Pour rappel, l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec:

- L'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son Règlement d'application (RLEO) ;
- La gestion du réseau d'accueil de jour des enfants de Terre Sainte, en conformité avec la Loi sur l'Accueil de jour des enfants (LAJE) ;
- La gestion de structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture.

Comité de Direction (au 31.12.2024)

Présidente	Stéphanie Emery	Mies
Vice-présidente	Lucie Kunz-Harris	Founex
Membres	Marc Meyer	Bogis-Bossey
	John Tendon	Chavannes-de-Bogis
	Keri Anderson Sparks	Chavannes-des-Bois
	Judith Rachoulis-Hedinger	Coppet
	Marie-Noëlle Gay	Crans
	Michael Schlegel	Tannay
	Nathalie Helmers	Commugny

Bureau du Conseil Intercommunal (au 31.12.2024)

Président	Thomas Morisod	Founex
Vice-Président/e	Samir Vora	Commugny
Secrétaire	Noémie Strub	
Scrutatrices	Hédia Rodrigues Julia Tadion	Coppet Tannay
Scrutatrices suppléantes	Rita Alma Laurent Thévenaz	Chavannes-des-Bois Bogis-Bossey

Les Statuts prévoient qu'il ne peut y avoir qu'un seul représentant par Commune au sein du Bureau.

Nous profitons de remercier Laurent Thévenaz et Ariane Katzarkoff pour avoir assumé la présidence et le secrétariat du Conseil Intercommunal de sa création en 2022 à juin 2024.

Séances 2024 du Conseil Intercommunal & Préavis :

➤ 07.04.2024 :

Préavis 01/2024 relatif aux comptes APEJ 2023, accepté

Préavis 02/2024 relatif aux Règlement et conditions d'admission de l'APEJ pour l'Accueil en UAPE durant les vacances scolaires, accepté

➤ **19.11.2024 :**

Préavis 03/2024 relatif au Règlement du conseil d'établissement (CESCOT), accepté

Préavis 04/2024 relatif au budget APEJ 2025, accepté

Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2024)

Membres	Stéphanie Baudet Guillermo de la Fuente Ludovic Brûlé Françoise Wildi Sugrañes Lisset Marzari	Chavannes-de-Bogis Commugny Chavannes-de-Bogis Coppet Commugny
Suppléants	Emmanuelle Moser-Lehr Conchi Stevens	Founex Mies

Cette commission a fait rapport sur le Préavis 01/2024.

Commission des finances – COFIN (au 31.12.2024)

Membres	Ludovic Brûlé Julia Tadion Françoise Wildi Sugrañes Salvatore Mascali Philippe Schirato	Chavannes-de-Bogis Tannay Coppet Mies Founex
Suppléants	Guillermo de la Fuente Stéphanie Baudet	Commugny Chavannes-de-Bogis

Cette commission a fait rapport sur les Préavis 02/2024 et 04/2024.

Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2024)

Membres	Isabelle Jacober Harel Quentin Juillerat Philippe Ziegler Carole Zraggen Valérie Pauli Calatroni	Founex Mies Coppet Bogis-Bossey Coppet
Suppléants	Aude Barraud Isabelle Nussbaum	Chavannes-de-Bogis Crans

Cette commission n'a pas été sollicitée en 2024.

Commissions ad hoc en 2024

Une commission ad hoc de 5 personnes a été créée pour le Préavis 02/2024, relatif au Règlement et conditions d'admission de l'APEJ pour l'Accueil en UAPE durant les vacances scolaires.

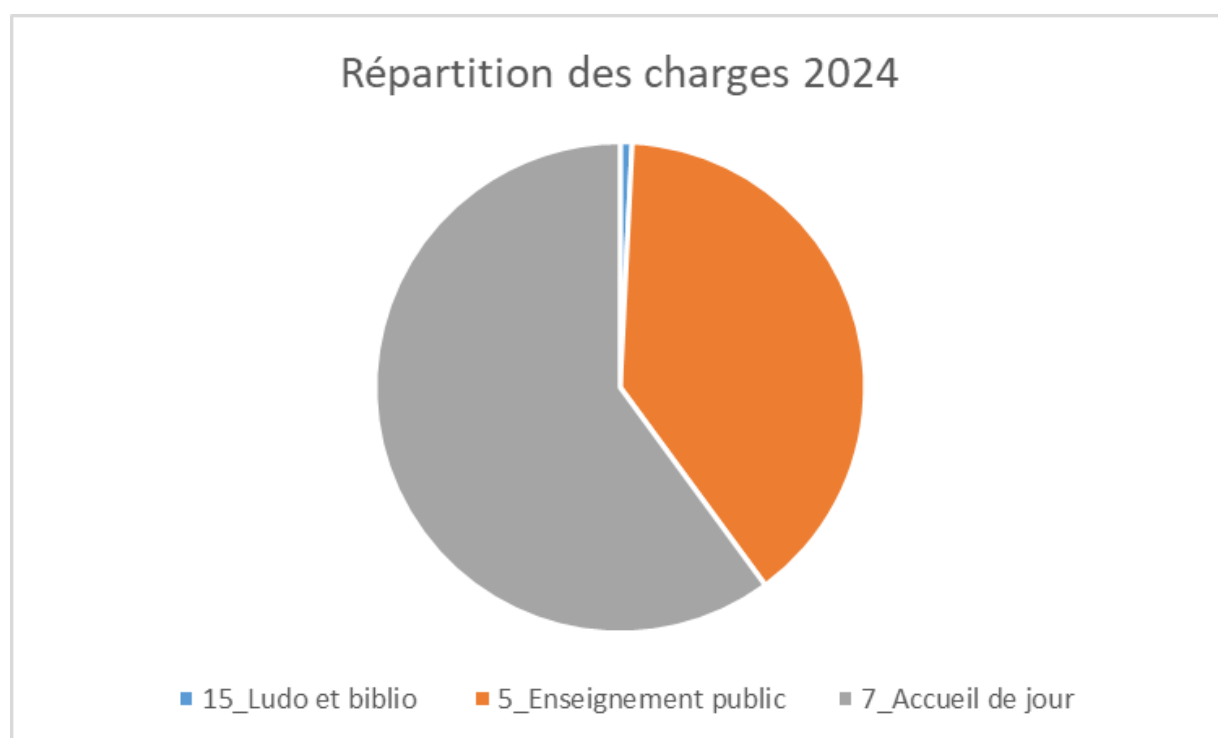
Une autre commission ad hoc de 5 personnes a été créée pour le Préavis 03/2024, relatif au Règlement du conseil d'établissement (CESCOT).

L'essentiel des comptes APEJ 2024

Comptes 2024	30'783'524,93 CHF	
Imputations internes (frais administratifs répartis plusieurs fois entre les structures)	2'160'186,99 CHF	
Coûts réels APEJ - Comptes hors imputations internes et prélèvement de fonds de réserve	28'623'337,90 CHF	100%
Cotisations et participation des parents	7'614'062,85 CHF	27 %
Subvention cantonales	3'992'822,78 CHF	14 %
Part à charge des communes	16'432'700,66 CHF	57 %
Divers, autres revenus	583'751,63 CHF	2 %

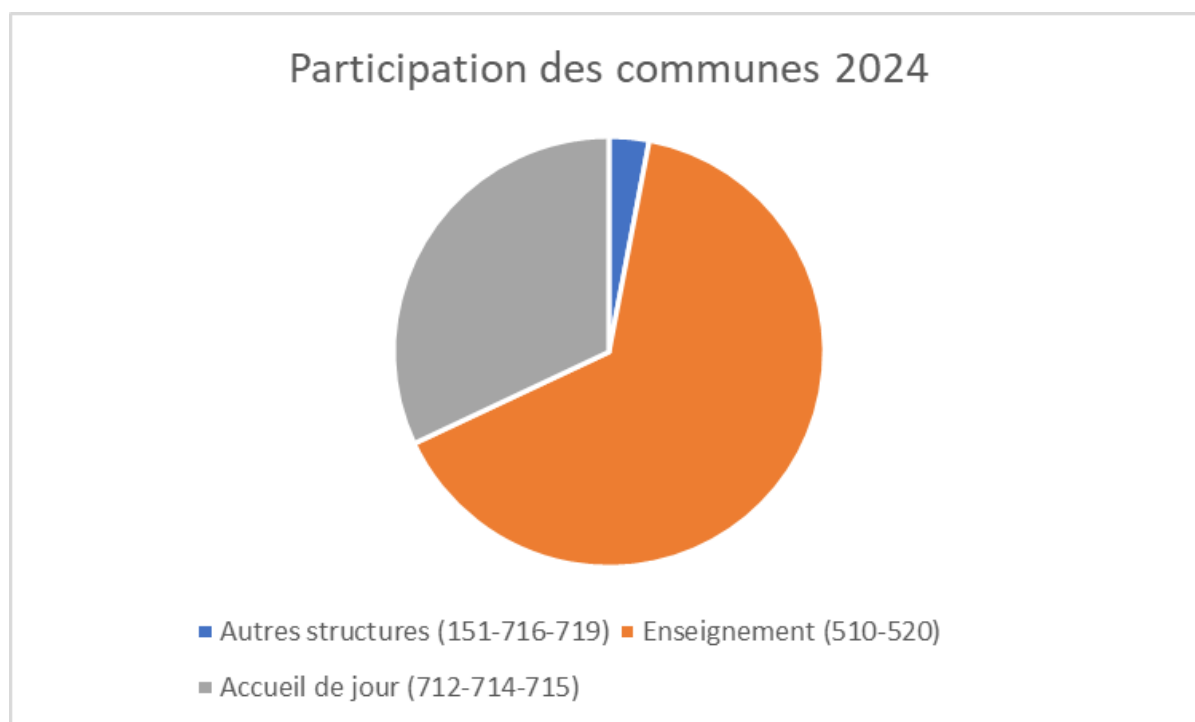
Comparé à 2023, la répartition des coûts entre les parents, le canton et les communes reste stable en 2024 (respectivement 27%, 13%, 59% et 1% en 2023).

Répartition globale des coûts entre les affaires culturelles et de loisir, l'enseignement et l'accueil de jour



En 2024 comparé à 2023, la part relative à l'accueil de jour dans les comptes, en gris dans le graphique, augmente légèrement (+ 3%).

Répartition de la participation des communes entre l'enseignement, l'accueil de jour subventionné et les autres structures



Autorités et Administration générale APEJ

L'APEJ dispose de services généraux dont la mission est d'assurer la bonne marche des structures, ainsi que d'assurer la cohérence et la continuité des pratiques et de l'accueil offert.

Comité de direction

Le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises en 2024 (fréquence d'environ 1 fois par mois hors vacances scolaires). Les séances sont riches et constructives.

Des commissions internes au Comité de direction ont notamment étudié :

- Le projet de mettre en place un accueil parascolaire pendant les vacances
- L'opportunité de doter le Comité de direction d'une charte de fonctionnement
- La grille salariale et la manière de faire face à la pénurie de personnel formé dans le secteur de l'accueil de jour
- Le projet de révision du Règlement du Conseil d'établissement
- Le projet de révision de la politique tarifaire des structures d'accueil de jour

Des PV décisionnels des séances de Comité de direction continuent d'être envoyés aux Municipalités des communes membres.

Pour formaliser sa manière de fonctionner et permettre une bonne intégration d'éventuels nouveaux membres en son sein, le Comité de direction s'est doté en 2024 d'une charte de fonctionnement.

Également, le Comité de direction a profité du changement de direction dans les établissements scolaires, primaire et secondaire, pour clarifier ses attentes en ce qui concerne les communications des directions d'établissement scolaires, lorsqu'elles participent aux séances de Comité de direction. La transition s'est d'ailleurs passée agréablement et la collaboration est bonne.

Relevons enfin que des représentants de l'APEJ ont siégé dans le Comité d'évaluation constitué par Arsko SA, dans le cadre de l'appel d'offre relatif au projet de construction de nouvelles salles de gymnastique à Necker.

Administration

L'administration de l'APEJ assure des tâches pour l'ensemble des structures. Elle est garante de la circulation de l'information et de l'égalité de traitement des usagers de l'Association : enfants, familles et collaborateurs.

En 2024 spécifiquement, l'administration a été occupée par :

- La demande de reconnaissance du réseau par la FAJE pour la période 2025-2030
- L'audit de la Cour des comptes du Canton de Vaud ; l'APEJ a été un des 6 réseaux audités, dans le cadre de l'audit relatif à la gestion du dispositif d'accueil de jour des enfants par la FAJE et les réseaux (rapport n°87¹)
- La reprise et la transformation de locaux aux Perrières à Coppet, ayant permis de créer 24 nouvelles places parascolaires ; ouverture de la « Presqu'île », rattachée à l'UAPE de Coppet
- La hausse de capacité d'accueil à l'UAPE de Bogis-Chavannes, en juin 2024 et en étroite collaboration avec la commune territoriale, pour répondre à une très forte demande en places d'accueil
- Les préparatifs de l'accueil vacances (préavis 02/2024 : ouverture des UAPE durant les vacances scolaires)
- Les réflexions autour de l'aménagement des futurs espaces de l'UAPE de Mies, en lien avec l'agrandissement de l'école du Sorbier
- La hausse des capacités d'accueil dans plusieurs structures parascolaires dès août 2024
- Les recrutements divers et réflexions sur la manière de faire face à la pénurie de personnel formé
- La gestion des nombreuses demandes de formation continues certifiantes (personnes en formation pour lesquelles, autant l'APEJ que les collaborateurs sont subventionnés par la FAJE)
- L'organisation de formations collectives (demi-journées de formations RH pour les responsables de structures, formations 1^{er} secours et Incendie pour l'ensemble des collaborateurs)
- La collaboration avec les infirmières petite enfance d'Espace prévention et la mise à disposition de locaux pour que des rencontres parents-enfants puissent être proposées sur le territoire de Terre Sainte
- Le recrutement en direct de collaboratrices pour la bibliothèque (partie publique) ; jusqu'à présent ces recrutements étaient effectués par la Direction générale de l'Enseignement (DGEO) et les prestations refacturées
- La transformation de locaux à Founex, pour les besoins des services PPLS de l'établissement primaire (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)
- Le changement de direction dans les deux Etablissements scolaires
- Les nouveaux horaires CFF 2025, les impacts sur les horaires des TPN et les transports scolaires pour les élèves des degrés 7P à 11S
- Les travaux préparatoires à la révision de la politique tarifaire des structures d'accueil de jour
- La conclusion d'un accord inter-réseau supplémentaire avec le Réseau Asse & Boiron
- La reprise en interne d'une grande partie de la facturation fournisseurs et créanciers, avec la mise en place de Crésus, fluidifiant ainsi le processus et diminuant légèrement la charge de la fiduciaire Balmat.
- La participation au programme Trust4Smes², en faveur d'une cybersécurité et confiance numérique des PME
- Des développements spécifiques de l'outil métier de gestion des structures collectives, CSE-KIBE, ainsi que la fin de l'implémentation de Kibe-Mobile dans les structures parascolaires

¹ Lien pour téléchargement du rapport n°87 : <https://www.vd.ch/actualites/actualite/news/24422i-rapport-n-87-la-gestion-du-dispositif-daccueil-de-jour-des-enfants-par-la-faje-et-les-reseaux>

² <https://trustvalley.swiss/en/trust4smes-2024/>

- La conduite du Groupe Coordination Jeunesse qui vise à créer le lien entre les professionnels de terrain actifs auprès des jeunes de 10 à 18 ans en Terre Sainte. Deux conférences « parents d'ados en 2024 » ont été organisées, avec des intervenants externes, sur les thèmes suivants : Ados pas accros, parents pas zéro. Comment dialoguer en famille à propos des écrans ? Et Jeunes et réseaux sociaux, quels sont les risques ?

Parmi les fonctions transversales de l'APEJ, il y a le poste de Responsable Pédagogie et Qualité, dont une des missions spécifiques est de soutenir l'accueil des enfants avec des besoins particuliers. Pour cette fonction spécifique de Coordination à l'inclusion, l'APEJ bénéficie d'un subventionnement pérenne de la FAJE, d'un montant de CHF 50'000.- pour 2024 (le montant est fonction du nombre de places d'accueil offertes au sein du réseau).

Avec un nombre de collaborateurs qui n'a de cesse d'augmenter, le service des Ressources Humaines est toujours fortement sollicité.

Quelques indicateurs RH au 31.12.2024 :

- 203 collaborateurs, 132 EPT (ce sont quelques collaborateurs de moins et un nombre d'EPT stable par rapport à l'an dernier)
- 84 % de femmes – 16 % d'hommes (ratio stable)
- 26 % de frontaliers
- Moyenne d'âge : 39,5 ans (en légère hausse depuis l'an dernier)
- Ancienneté moyenne : 4,9 ans (en légère hausse depuis l'an dernier)³
- 34 engagements et 50 sorties (dont 20 liées à des CDD de remplacements)
- 23 personnes en formation certifiantes (préapprentissage, CFC ou ES)

Dans un contexte de pénurie du personnel formé dans le secteur de l'enfance, l'APEJ a développé le pan de la formation continue. Au-delà des formations courtes, l'Association encourage et soutient les collaborateurs qui s'engagent dans des formations longues certifiantes. Cela permet, d'une part de fidéliser le personnel éducatif et d'autre part de renforcer la professionnalisation. Cette approche commence à porter ses fruits et nous avons plaisir à voir des collaborateurs qui évoluent en interne et accèdent à d'autres fonctions, dont des fonctions de cadre.

Compte tenu de la diversité des formations continues certifiantes, avec chacune leur propre plan d'étude cadre et exigences, une répondante formations longues a été nommée en interne. Elle travaille en étroite collaboration avec le service RH pour accompagner les collaborateurs et leurs formateurs dans les projets de formation.

Affaires culturelles et de loisirs

Ludothèque

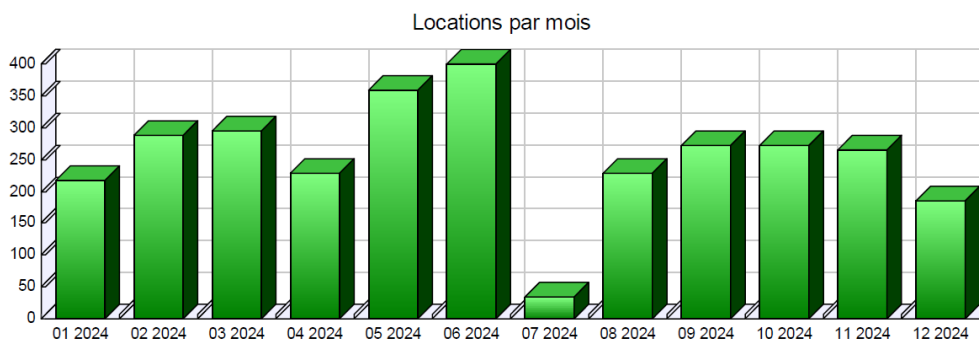
Située au Rez de chaussée du Collège des Rojalets, la ludothèque accueille aussi bien les élèves que le public. Sa fréquentation est en hausse pour la deuxième année consécutive.

	2022	2023	2024
Nombre de locations de jeux	2'687	2'797	3'045

+9%

Le nombre de locations est très variable selon les mois, avec un pic avant la fermeture estivale du mois de juillet.

³ L'évolution continuelle du nombre de places d'accueil offertes et les engagements complémentaires y relatifs expliquent que l'ancienneté reste stable. Il ne s'agit donc pas d'une grande rotation du personnel.



Projets réalisés et en cours :

- Deux soirées « jeux de société » ont été proposées, mais n'ont malheureusement pas eu lieu, faute d'inscriptions suffisantes
- Le lot de consoles de jeux, en prêt, rencontre un franc succès
- Hausse de fréquentation des jeunes, depuis que la ludothèque offre la gratuité aux élèves du primaire et du secondaire
- Catalogue en ligne (permettant de voir l'offre de jeux à disposition à la ludothèque et de pouvoir les réserver) toujours en cours de documentation

Bibliothèque

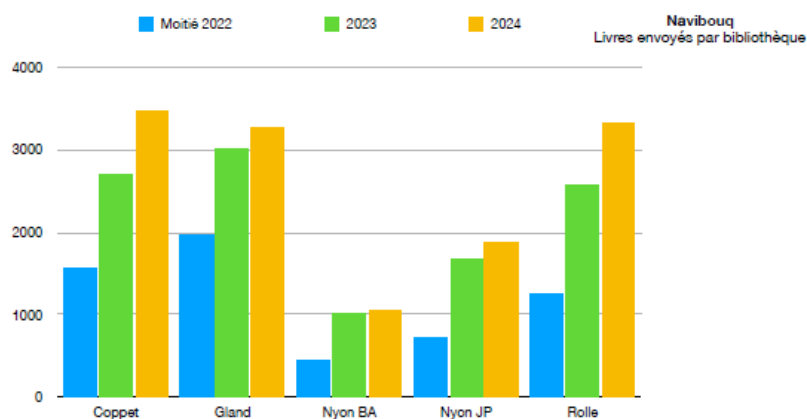
La bibliothèque scolaire et intercommunale de Coppet – Terre Sainte met à la disposition de ses usagers plus de 25'000 ouvrages en libre-service. Son fonds est constitué de documentaires, romans, bandes dessinées, mangas et d'une trentaine de titres de périodiques pour les adultes.

Le prêt annuel pour l'année 2024 s'est élevé à 45'106 unités, tout public confondu. Pour la partie publique, il s'élève à 26'034 prêts. Il y a une légère augmentation de prêts (env. 2000 livres) pour la partie publique par rapport à l'an passé.

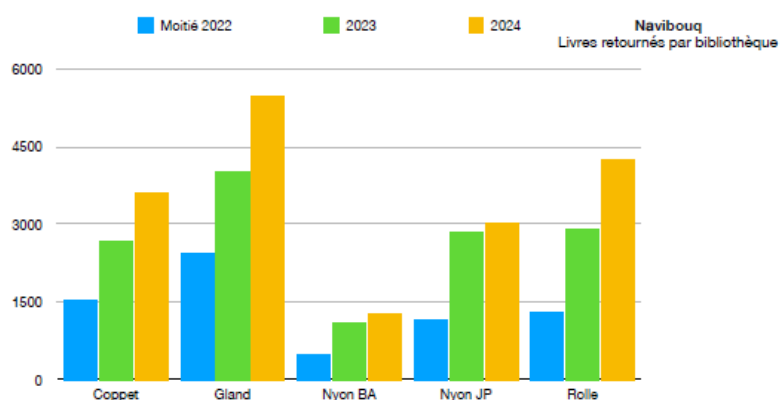
Quant à notre prêt partagé avec les bibliothèques partenaires de Nyon, Rolle et Gland, « Navibouq » a transporté 30'639 ouvrages durant cette année. L'entreprise Sweetmobil, basée à Gland, est mandatée pour le transport des livres et donne pleine satisfaction. L'envoi des ouvrages demandés comptabilise 13'015 livres et le retour d'ouvrages dans leur bibliothèque d'origine est de 17'624 unités.

Après cette deuxième année complète, il a pu être constaté qu'il y a toujours un équilibre des demandes envoyées par les différentes bibliothèques ! Coppet 27%, Rolle 26%, Gland 25% et Nyon 21%. Cette année 2024, pour ce service, a aussi été marquée par la fermeture de la bibliothèque de Gland (pour déménagement) durant près de 3 mois. Leurs lecteurs ont été orientés vers les bibliothèques voisines et les réservations pour/de Gland n'ont plus été possibles pendant ce temps. Toutefois, cela n'a pas entraîné de ralentissement visible puisque l'année se clôt sur une hausse globale des demandes (+ de 6000 livres).

Envoyés 2022 - 2024			
	Moitié 2022	2023	2024
Coppet	1563	2696	3477
Gland	1969	3007	3272
Nyon BA	453	1014	1055
Nyon JP	719	1665	1876
Rolle	1247	2576	3335
Total	5951	10958	13015



Renvoyés 2022 - 2024			
	Moitié 2022	2023	2024
Coppet	1537	2653	3604
Gland	2442	3993	5468
Nyon BA	495	1091	1275
Nyon JP	1170	2840	3030
Rolle	1306	2893	4247
Total	6950	13470	17624



Les projets suivants ont été poursuivis :

- Collaboration avec les structures d'accueil de jour : préparation de sélection de livres et accueil de groupes d'enfants des UAPE, qui viennent de plus en plus, ainsi que des crèches.
- Participation au BiblioWeekend 2024, événement au niveau national qui permet une mise en avant des bibliothèques. Le thème de cette année a été « A Table ! » La bibliothèque a proposé diverses activités le samedi 24 mars 2024 ! Des contes gourmands, menu proposé par Guillaume Bondi, le conteur du jour fort apprécié par le jeune public. Pour les adultes, une dizaine d'entre eux a pu suivre un atelier floral pour créer une jolie décoration de table sous la conduite experte de la nouvelle fleuriste de Coppet (Fleur de Ciel). Le tout accompagné d'un apéritif aux saveurs japonaises. A nouveau, les lecteurs ont bien participé et ont été ravis de cette matinée nationale thématique
- A Noël, la bibliothèque a offert des contes hivernaux à son jeune public, qui a activement participé aux pitreries avec Anne-Claude et François, les joyeux conteurs de la compagnie des « Contes Joyeux » !

Enfin, l'année 2024 a été marquée aussi par le départ de 3 collaborateurs (100% scolaire et 105 % communal) ce qui a entraîné des surcharges de travail, des inquiétudes et de la démotivation au sein de l'équipe. Une nouvelle assistante en information (poste communal) a été engagée en direct par l'APEJ à la mi-novembre. Cette dernière a apporté son énergie et son enthousiasme, qui a permis de finir 2024 avec optimisme.

Enseignement public

Conseil d'Etablissement (CESCOT)

Le bureau du Cescot est resté inchangé ; il est constitué de Marc Meyer (Président), de Keri Anderson Sparks (Vice-Présidente) et de Françoise Wildi Sugrañes (Secrétaire).

Le Cescot s'est réuni à quatre reprises en 2024. Des discussions autour des thèmes suivants ont eu lieu :

- La sécurité routière et les patrouilleurs scolaires
- L'enclassement par pôles
- Le harcèlement scolaire et l'intimidation
- La mise à jour du règlement du Cescot
- La présentation des postes de Conseillère école-famille et d'Educateur en milieu scolaire
- L'élection des représentants des parents d'élèves au printemps 2025

Le Conseil intercommunal de l'APEJ a approuvé la nouvelle version du règlement du Cescot⁴ dont la modification principale est la réduction du nombre de représentants par quart de 9 à 5 (+ 1 suppléant). Pour le reste, le document a essentiellement été mis à jour et clarifié. Le règlement a été soumis au Canton pour son approbation juridique. Aucun retour n'avait encore été obtenu en fin d'année.

Pour rappel, le Conseil d'établissement concourt à l'insertion et l'ancrage des établissements scolaires dans la vie locale. Il est constitué de 4 groupes (quarts) de représentants : les autorités intercommunales, les enseignants, les parents d'élèves et la société civile.

Surveillance du périmètre de la pause de midi

Une équipe d'encadrants est présente, dans une visée éducative et de prévention, sur le périmètre de la pause de midi défini en collaboration avec les Etablissements scolaires, à Necker et aux Rojalets.

Les situations spécifiques sont traitées avec les répondants des établissements scolaires, ainsi qu'avec les équipes Compass des restaurants scolaires s'il y a lieu. La collaboration entre toutes les parties est excellente.

Poste de conseillère école-famille

La conseillère école-famille (CEF), engagée par l'APEJ pour les Établissements primaire et secondaire de Terre Sainte, est entrée en fonction à la rentrée d'août 2023 à un taux d'activité de 60%. Il s'agit d'une prestation intercommunale financée par l'Association et gratuite pour les familles.

L'objectif principal de la conseillère école-famille (CEF) est de favoriser la collaboration entre les familles, les établissements scolaires et les différents intervenants présents pour l'enfant/adolescent. Elle offre un soutien aux élèves et/ou à leurs parents pour leur permettre d'élaborer des stratégies d'amélioration de leur contexte social et familial.

En 2024, 21 familles ont été approchées par la CEF, dont 19 ont accepté d'avoir du soutien. La durée des suivis varie d'un à plusieurs mois.

Les principales thématiques abordées avec les familles sont :

- Les difficultés de communication et de compréhension du système scolaire au sens large
- L'absentéisme scolaire
- La suspicion de harcèlement

⁴ www.apej.ch/cescot/

- Les problématiques financières
- Les addictions et violences
- L'épuisement parental
- Les difficultés de comportement et de socialisation

Enseignement primaire (texte rédigé par Madame L. Lager, Directrice depuis le 01.08.2024)

À la rentrée d'août 2024, l'établissement scolaire de Terre Sainte a accueilli plus de 1400 élèves, répartis dans 72 classes de la 1P à la 8P au sein de ses huit collèges. Ce nouveau départ a été marqué par une réorganisation administrative, accompagnée de l'arrivée d'une nouvelle directrice.

Infrastructures et déplacements : Face à l'augmentation des effectifs, notamment en 1P, des déplacements d'élèves de leur village de domicile ont été nécessaires, suivant ainsi l'organisation prévue par pôles. Ces transferts, minutieusement préparés par le Corps enseignant, ont été facilités par des visites préalables et des journées portes ouvertes, permettant aux familles de se familiariser avec leur nouvel environnement. Le service des transports scolaires demeure un pilier fondamental, garantissant des trajets sûrs et confortables. Un état des lieux des infrastructures est en cours et une harmonisation des affichages de sécurité a été effectuée (procédures urgences santé, évacuation et isolement⁵). Des travaux d'agrandissement au collège de Mies, ainsi que la construction d'une nouvelle salle de gymnastique à Coppet, enrichiront prochainement l'offre sportive. L'ouverture imminente de la piscine patinoire offrira l'opportunité d'introduire des cours de natation dans le cadre scolaire.

Éducation physique et sportive (EPS) : La promotion de l'activité physique reste essentielle pour favoriser la santé et l'épanouissement des élèves. Malgré des conditions météorologiques parfois capricieuses, des excursions au ski et à la patinoire ont pu être organisées grâce à l'engagement des enseignants, des parents bénévoles et des partenaires locaux. En attendant la nouvelle salle de sport à Coppet, certaines classes bénéficient d'un transport dédié pour se rendre à Chavannes-des-Bois, assurant ainsi les trois heures hebdomadaires de gymnastique.

Activités culturelles et durabilité : Les sorties culturelles, en lien avec les programmes scolaires, enrichissent la curiosité intellectuelle des élèves. La sensibilisation à la durabilité prend une place croissante grâce à des projets tels que la plantation d'arbres et les CleanWalks dans certains villages. Le projet Archipels⁶ propose des sorties pédagogiques dans la nature, tandis que les interventions de COSEDEC⁷ sensibilisent les élèves à la gestion responsable des déchets.

Engagement citoyen : L'engagement citoyen des élèves de 7P se manifeste à travers des projets menés au Palais Fédéral et au Grand Conseil, les sensibilisant à l'importance de leur rôle dans la communauté. La Conférence des enfants et les rallyes pédagogiques leur offrent des occasions concrètes de participer activement à la vie citoyenne.

Éducation numérique : La transition numérique s'accompagne de la formation continue des enseignants et de l'introduction d'un bain informatique pour les élèves de 7-8P. Ce dispositif favorise l'acquisition des compétences digitales tout en consolidant les apprentissages scolaires.

Encadrement scolaire : L'accompagnement global des élèves repose sur des équipes pluridisciplinaires composées d'enseignants, d'assistantes à l'intégration, de spécialistes PPLS, d'infirmières scolaires et d'un éducateur. L'arrivée d'une logopédiste et d'une psychologue, ayant nécessité la création de deux nouveaux bureaux sur le site de l'école de Founex, renforce l'offre de soutien, répondant ainsi aux besoins spécifiques des élèves.

⁵ Protocole de situation AMOK.

⁶ Archipels : dispositif d'école en extérieur, offrant une palette de lieux pouvant accueillir des classes sur l'ensemble des communes de Terre Sainte.

⁷ COSEDEC : coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets.

Collaborations : Le partenariat étroit, positif et efficient entre l'école, ARSCO SA et l'APEJ constitue un socle essentiel pour le développement harmonieux de l'établissement. Cette synergie permet de coordonner les actions autour de valeurs communes, favorisant la réussite et le bien-être de chaque élève.

Enseignement secondaire (texte rédigé par Madame E. Pasche, Directrice ad intérim depuis le 01.08.2024)

Pour la rentrée scolaire d'août 2024, 29 classes ont été ouvertes, y compris la classe d'accueil, avec 591 élèves réparti·e·s entre les degrés 9 à 11. Le nombre de classes peut varier d'année en année d'une à deux classes, en fonction de la grandeur de la volée de 9^e et des résultats de l'orientation en deux voies (VG et VP), de l'arrivée de familles dans notre région, y compris allophones, des déménagements ainsi que les mouvements des élèves scolarisé·e·s dans des écoles privées.

De nouvelles infrastructures aux Rojalets : Le collège a entamé une nouvelle étape de transformations pour répondre aux besoins pédagogiques de la rentrée d'août 2025. L'aménagement des espaces libres du rez-de-chaussée en salles d'éducation numérique et en salles de dégagement pour les cours à options et à niveaux a démarré. Le déménagement de la salle d'activités créatrices manuelles au second étage permettra l'agrandissement de la salle de travaux manuels avec un atelier métal. Par ailleurs, des locaux d'accueil pour des nouveaux services, éducateur en milieu scolaire et conseillère école-famille, doivent aussi voir le jour. Un préau couvert sera construit dans la cour de récréation.

Des travaux de réfection, qui donneront le jour à un nouveau plateau sportif extérieur sur le site des Rojalets, sont planifiés et la piscine-patinoire devrait ouvrir ses portes à la rentrée d'août 2025. Ces deux structures ne pourront toutefois pas compenser le manque de salles de sport nécessaires à assurer à nos élèves les 3 périodes d'EPH prévues au programme scolaire. Il nous faudra donc pouvoir compter en 2025 comme en 2024 sur la mise à disposition de certaines salles dans les communes.

Les arts à l'école : Nos adolescent·e·s continuent à exprimer leur créativité au sein de trois ateliers où ils bénéficient à nouveau de la présence d'artistes qui collaborent avec les professeur·e·s d'arts responsables des ateliers. La chanteuse et ancienne élève Shana Pearson apporte cette année encore sa précieuse contribution à l'atelier vocal. L'artiste Fanylla accompagne l'atelier BD dans l'exploration du thème enchanteur des créatures marines qui, après avoir inspiré nos cartes de vœux cette année, sera à l'honneur lors d'une exposition en mai 2025. L'atelier théâtre quant à lui s'enrichit de la présence de Mme Lecomte. Cette formule est très motivante pour les élèves et permet de faire le lien avec des pratiques et des métiers artistiques. Grâce à l'ATTS, les élèves du secondaire auront eu le privilège de voir trois spectacles de qualité en 2024 : *Voxset* en avril, spectacle musical auquel nos élèves de l'atelier musique ont pu participer, *Ad vitam* d'Alex Vizorek, adapté en Masterclass en septembre, et *Courgette* en octobre, une pièce largement nominée et récompensée aux Molières.

Classe d'accueil : La classe d'accueil, ouverte en août 2021, a connu sa 3^e année d'existence avec 8 élèves. La diversification des nationalités, donc des cultures et des langues maternelles, est une richesse pour notre école, cette classe et son équipe pédagogique qui est toujours aussi motivée. En cours d'année, 5 élèves sont passé·e·s à temps partiel dans une classe ordinaire de VG ou VP et 1 à temps complet. A la rentrée 2025, ces 6 élèves seront donc en classe ordinaire et un 7^e élève intégrera une classe de l'Ecole de l'accueil à Lausanne. Nous ne serons donc probablement plus en mesure de maintenir ce dispositif et notre 8^e et dernier élève rejoindra une classe d'accueil à Nyon.

L'approche du monde professionnel : Une petite équipe d'enseignant·e·s motivé·e·s s'investit depuis quelques années dans le projet AMP en 11VG. Profitant de deux périodes à l'horaire des élèves dédiées à leur formation générale, ils et elles ont mis en place un programme de développement de compétences permettant aux élèves de mieux appréhender le monde professionnel : confiance en soi, esprit d'équipe, gestion du stress, préparation et anticipation, décodage de la communication non-verbale, conscientisation de la place de l'apparence. L'objectif final est de préparer les élèves à se confronter aux réalités des embauches en préparant CV et lettre de motivation, mais également en vivant des entretiens téléphoniques et entretiens d'embauche fictifs pour être le plus serein possible le

moment venu. Ce projet, rendu possible également grâce à l'implication d'entreprises de la région, devrait pouvoir être étendu aux élèves de 11VP sous la forme d'un cours facultatif dès août 2025.

En parallèle, le projet LIFT a fêté ses 10 ans en octobre 2024, rassemblant autour de témoignages quelques-uns des 70 jeunes du collège passé·e·s par cette structure.

Durabilité et comportement citoyen : En juin 2024 s'est tenue la semaine durabilité pendant laquelle de nombreuses activités sont proposées aux élèves, notamment les interventions de COSEDEC qui sensibilisent les élèves à une gestion responsable des déchets. Les classes de 9^e sont allées à la rencontre des représentants de 8 des communes de Terre Sainte qui ont pu les initier à leur futur statut d'adultes citoyens responsables. Nous espérons en juin 2025 rallier toutes les communes à ce beau projet.

Par ailleurs, un groupe d'élèves encadrés par une enseignante de sciences travaille sur un projet de végétalisation de la cour de récréation qu'ils souhaitent présenter à Arsco SA et à l'APEJ.

Le Conseil des élèves : Chaque année, les classes élisent leur délégué·e de classe et son ou sa suppléant·e. Certain·e·s élèves poursuivent ce mandat de la 9^e à la 10^e, voire font 3 ans d'affilée, mais la plupart changent. Le ou la Président·e est élu·e chaque année. Ce renouvellement constant est positif du point de vue citoyen car plus d'élèves ont l'opportunité de représenter leur classe et de s'impliquer dans le Conseil. Le Doyen en charge du Conseil des élèves fait le lien d'une année scolaire à l'autre. Différentes personnes sont invitées, en fonction des sujets à aborder : restaurant scolaire, activités de midi, prévention, habillement, bal, sports, etc.

Les camps, voyages, courses d'école et sorties pédagogiques : En 2024, toutes ces activités que les élèves apprécient beaucoup ont pu avoir lieu dans les trois degrés. Les destinations des voyages d'études de septembre privilégient toujours une plus grande proximité, y compris en Suisse. Compte tenu du fait que les maître·sse·s de classe louent parfois un bus pour les déplacements, le regroupement de plusieurs classes est devenu une pratique courante. Les camps de ski (Leysin, Fiesch et St-Luc) sont organisés en février pour les classes de 9^e et les camps polysports (Tenero, Fiesch et Champéry) pour les classes de 10^e en mai. Pour les courses d'école, la possibilité de partir deux jours et de passer une nuit à l'extérieur est toujours possible durant la dernière semaine d'école en juin. Nous encourageons également les sorties thématiques et pédagogiques pour visiter une exposition ou autre, notamment dans le cadre des options en VG et en VP.

Administration : Le secrétariat s'est réorganisé au cours de l'été 2024 par suite du départ d'une collaboratrice.

Par suite de la nomination de M. Gschwind à la DGEO comme chef de projet MAT-EO, le Conseil de Direction s'est également réorganisé dès le 1^{er} août 2024 autour d'une Directrice a.i et de trois Doyen·ne·s. Un·e 4^e Doyen·ne devrait rejoindre cette équipe dès le 1^{er} août 2025.

Nous souhaitons ici relever les bonnes collaborations avec l'APEJ et Arsco SA, soit les communes de Terre Sainte qui sont nos partenaires privilégiés, qui nous permettent de maintenir un climat serein dans notre établissement en cherchant à développer une école de qualité répondant aux visions et aux valeurs de notre école publique.

Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public

Arsco SA

Arsco SA assure l'entretien courant des Collèges Intercommunaux de Necker et des Rojalets. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été réalisés en 2024 sur mandat de l'APEJ :

- Conduite de l'appel d'offre pour la réalisation d'une salle de gymnastique double à Necker (préavis APEJ n°01/2022)
- Finalisation du projet et démarrage des travaux de transformation du rez-de-chaussée du collège des Rojalets (préavis APEJ n°03/2023)

Pour rappel, les statuts de l'APEJ prévoient à l'article 14 que les projets de nouvelles constructions, dont les coûts annuels d'exploitation sont supérieurs à CHF 50'000.- doivent être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal. Une Commission Nouvelles Constructions (CONC) a été nommée en début de législature pour faire rapport sur les projets de ce type, en plus de la Commission des Finances.

Au 31.12.2024, les autres projets en cours sont les suivants :

- Construction de la Piscine – Patinoire
- Réalisation du plateau sportif extérieur aux Rojalets

Compass – restaurants scolaires

Pour les élèves de la 7P à la 11S, à Necker et aux Rojalets, l'APEJ dispose de restaurants scolaires. Le prestataire des repas est le Groupe Compass. La gestion financière et administrative de ces restaurants scolaires est faite via MonPortail – MaCantine.

Notons que depuis août 2024 les adultes de la communauté scolaire sont aussi concernés par l'inscription préalable aux restaurants scolaires et l'utilisation de MonPortail – MaCantine.

L'APEJ subventionne les repas pris par les élèves au sein des restaurants scolaires à raison de CHF 3.- par repas (mais l'APEJ ne subventionne pas les repas des adultes de la communauté scolaire).

Prestataires de transports scolaires

L'APEJ mandate l'entreprise Car Postal pour la planification des transports suivants :

- Pour le transport des élèves de 1P à 6P déplacés de village en fonction de la planification scolaire, ainsi que le transport des élèves de 1P à 6P « interne » dans certains villages (Crans, Founex, Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey et Commugny) ;
- Pour les différentes courses annexes dont les établissements scolaires, primaire et secondaire, ont besoin.
- Pour le transport des élèves de 7P – 8P myarolans à Coppet ;
- Pour le transport des enfants scolarisés à Tannay et inscrits à l'UAPE de Mies le mercredi midi ;

En accord avec l'APEJ, Car Postal sous-traite les courses à l'entreprise Ferrara Transports.

Nous relevons qu'un travail intéressant a été réalisé à l'été 2024 afin de croiser les données des élèves à transporter (données fournies par l'établissement primaire) avec les fréquentations UAPE (données fournies par l'APEJ) ; cela a permis d'avoir une idée de l'occupation réelle des transports privés mis en place et parfois d'ajuster la capacité des bus.

En 2024, un flyer « pour une arrivée à bon port des élèves » a été réalisé et la Foire aux Questions relative aux transports a été mise à jour. Ces deux documents ont été transmis aux parents d'élèves avec le courrier de rentrée et restent disponibles sur le site internet de l'APEJ⁸.

⁸ <https://apej.ch/transports-scolaires/>

L'APEJ finance par ailleurs les abonnements TPN pour l'ensemble des élèves de 7P à 11S. Cet abonnement Mobilis dit « tout établissement » leur donne droit de se déplacer dans l'ensemble de la Terre Sainte en transports en commun, y compris en train.

En 2024, l'APEJ a travaillé en étroite collaboration avec les représentants de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), des TPN et des établissements de Coppet Terre Sainte pour appréhender l'impact des nouveaux horaires CFF 2025 sur l'offre de transports publics régionaux. Ces nouveaux horaires modifiaient en effet drastiquement les habitudes, mais ont eu l'avantage de permettre une nouvelle desserte de Mies par les bus TPN. Les bus privés mis en place par l'APEJ pour les élèves myarolans des degrés 7P et 8P sont donc supprimés dès janvier 2025 (hormis pour la course du matin, entrée en P1, car à cette heure-là le bus TPN ne fait pas la boucle par Mies).

Accueil de jour

Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS)

Une nouvelle fois, l'APEJ a augmenté les capacités d'accueil en créant 42 nouvelles places UAPE à la rentrée d'août 2024 :

- 24 nouvelles places à Coppet, avec l'ouverture de la Presqu'île, structure dédiée à l'accueil des 1P-2P et rattachée à l'UAPE de Coppet (structure dont la capacité totale est passée à 129 places) ;
- 18 places de plus à l'UAPE de Bogis-Chavannes (structure dont la capacité d'accueil totale est passée à 102 places) ;

A Coppet, l'APEJ a pu saisir l'opportunité de reprendre des locaux aux Perrières, appartenant à la Commune et précédemment occupés par un jardin d'enfant.

Du côté de Bogis-Chavannes, des locaux annexes ont pu être mis à disposition afin que la qualité de l'accueil puisse être maintenue malgré la hausse des effectifs.

En 2024, l'APEJ a bénéficié de diverses subventions de la FAJE :

- Le subventionnement ordinaire de la masse salariale du personnel éducatif (32%)
- Une subvention de CHF 155'520.- au titre d'aide au démarrage pour les nouvelles places créées.
- Une subvention de CHF 27'940.38 au titre d'Aide à la Pierre, couvrant les frais de transformation des locaux aux Perrières, pour la Presqu'île.
- Un subventionnement de CHF 40'000.- pour l'adhésion à la CCT Enfance, correspondant à CHF 5'000.- par structure.
- Des subventions pour le personnel en formation (CHF 15'750.-).
- Le remboursement des 20% de réductions appliquées sur la facture parentale du mois de novembre (action exigée par la FAJE qui a eu lieu en 2022 et 2023 déjà, mais qui ne sera pas reconduite en 2025).

Autres informations spécifiques aux structures d'accueil collectives parascolaire primaires :

- Depuis août 2024, l'accueil de type APEMS est proposé dans les locaux de la Passerelle à Coppet ; les 7P-8P se mêlent, l'après-midi, aux 6P.
- Au 31.12.2024, ce sont 204 places UAPE proposées le matin avant l'école, 639 places à midi, 585 en fin de journée. Le mercredi, 288 places sont offertes à midi et 240 l'après-midi. En termes de collaborateurs (hors remplaçants), cela représente 69 personnes employées, pour 47,37 EPT.
- La plus petite structure UAPE accueille 48 enfants par jour, la plus grande 129 (sur 3 sites). L'accueil est proposé de 7h30 à 18h30, avant et après l'école, 38 semaines par année. Une organisation en sous-groupe, en fonction des degrés, est en place dans la large majorité des lieux. Cette manière d'organiser les groupes en sous-groupes est recommandée par l'OAJE compte tenu des dimensions

des structures (plus c'est grand, plus c'est organisé pour que l'enfant trouve ses repères, les adultes également d'ailleurs).

- Toutes les UAPE, à l'exception de Tannay, sont ouvertes le mercredi, soit 5 jours par semaine. Les quelques enfants scolarisés à Tannay et inscrits à l'UAPE le mercredi sont accueillis à Mies ;
- KIBE MOBILE, déclinaison mobile de l'application métier de gestion des structures d'accueil CSE - KIBE, est dorénavant déployé dans l'ensemble des structures. Les gains sont les suivants : gain de temps administratif et diminution du nombre d'erreurs dans la saisie des absences.

Evolution du ratio entre nombre de places en UAPE et nombre d'élèves :

Année scolaire	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
Nombre d'élèves de 1-6P *	1001	999	1026	1041	1041	1012
Nombre de places en UAPE	468	504	537	561	597	639
Ratio	49%	51%	53%	55%	60%	63%

*À une date donnée, à l'automne de chaque année (source : secrétariat EP)

D'année en année le taux de couverture a évolué à la hausse.

Au sein de l'APEJ, une analyse plus fine est faite pour avoir à l'œil ce ratio pour chacune des écoles villageoises ; en effet, le Comité de direction veille à garder un certain équilibre et qu'il n'y ait pas des villages favorisés au détriment d'autres.

Accueil collectif préscolaire (crèches)

Evolution du nombre de places offertes en crèches (au 31.12):

	2021	2022	2023	2024
Nombre de places collectives préscolaires	132	144	188	188
Commentaire	3 crèches, de 22, 44 et 66 places	Dès le 01.02.22, 12 places de plus suite à l'agrandissement des Coppalines	Dès le 01.08.23, reprise d'Easy Kids, structure de 44 places	1 ^{ère} année d'exploitation complète d'Easy Kids

Au 31.12.2024, ce sont 188 places d'accueil proposées, du lundi au vendredi de 7h à 18h30, 48 semaines par an.

La Poussinière	Crans	22 places
Les Petits Lutins	Chavannes-des-Bois	44 places
Les Coppalines	Coppet	78 places
Easy Kids	Founex	44 places (sur deux sites)

En termes d'effectifs, dans les crèches, il s'agit au 31.12.24 de 83 collaborateurs pour 63,75 EPT.

Si la reprise de la crèche Easy Kids a permis de faire diminuer un peu la pression pour les places préscolaires, le Comité de direction de l'APEJ a accueilli favorablement le projet de la commune de

Tannay d'envisager une crèche de 22 places dans le cadre de la transformation de l'immeuble Floréal, au centre du village. Un préavis relatif à cet objet est prévu en 2025.

Au niveau des ressources humaines, la pénurie de personnel formé de niveau tertiaire se fait particulièrement sentir. L'APEJ a dès lors pris le parti de soutenir activement les collaborateurs ayant des projets de formations continues certifiantes (les APE ou les ASE qui se forment pour devenir EDE). Compte tenu des jours de cours de ces collaborateurs, des remplacements à prévoir, ainsi que des suivis par des formateurs à mettre en place, la masse salariale est impactée. Dans cet effort, relevons que l'APEJ est soutenue par la FAJE :

- Un subventionnement pour le personnel en formation de CHF 10'500.- a été touché en 2024
- Un nouveau subventionnement incitatif a été mis en place par la FAJE, dès août 2024, pour soutenir financièrement les personnes en formation tertiaire ; le montant de subvention est de CHF 4'500.- par an et par collaborateur (soit un total de CHF 13'500.-). Le montant est versé à l'APEJ, qui le reverse aux collaborateurs.

Les autres montants perçus par la FAJE en 2024 pour l'accueil préscolaires sont :

- Le subventionnement de la masse salariale éducative, à hauteur de 32%.
- La troisième et dernière année d'une aide au démarrage pour les 12 nouvelles places créées aux Coppalines en 2022 (CHF 18'000.-).
- Le subventionnement de CHF 20'000.- pour l'adhésion à la CCT Enfance (montant de CHF 5'000.- par structure).
- Le remboursement des 20% de réductions appliqués sur la facture parentale du mois de novembre (action exigée par la FAJE qui a eu lieu en 2022 et 2023 déjà, mais qui ne sera pas reconduite en 2025).

Enfin, nous relevons avec plaisir que d'ici 2025 l'ensemble des structures préscolaires seront labellisées « Youp'la Bouge »⁹. Ce label encourage l'intégration des activités de mouvement, au quotidien. C'est également avec les représentants de Youp'la bouge qu'une conférence a été proposée à l'ensemble du personnel travaillant en crèches, à l'automne 2024 sur le thème « Conjuguer besoin d'explorer et exigence de sécurité : un numéro de funambule ? ».

Accueil en Milieu Familial (AMF)

Alors que nous avons craint une progressive diminution du nombre d'accueillantes et donc du nombre de places d'accueil en milieu familial, nous avons plaisir à constater que cette offre d'accueil reste stable et a trouvé son public. Pour de nombreuses familles, l'accueil familial est un choix et non plus un « second choix » par dépit, faute de place en structure collective.

Au 31.12.2024, l'accueil familial concerne 16 accueillantes et 70 places offertes, respectivement 79 enfants accueillis (pré et parascolaires confondues). A fin 2023 elles étaient 13, offrant un peu moins de 70 places.

En termes de nombres d'heures facturées, les chiffres 2024 sont en ligne avec ceux de 2023 et 2022, mais supérieurs aux prévisions budgétaires 2024.

La promotion et la professionnalisation de ce type d'accueil se poursuit. En 2024, une large campagne de communication a été pilotée par la FAJE, avec pour buts de favoriser le recrutement d'accueillantes, mais également ce type d'accueil par les familles, sans retombées constatées au sein de notre réseau toutefois.

D'autres projets se poursuivent ou voient le jour :

- Plantations et potager au jardin communal de Crans
- En collaboration avec la bibliothèque, des malles aux livres circulent entre AMF
- En collaboration avec la ludothèque, une malle aux jeux circule entre AMF

⁹ www.youplabouge.ch

- Obtention du label « né pour lire »¹⁰
- Participation à la journée du lait Suisse¹¹
- Organisation de matinées rencontres entre AMF, accompagnées des enfants qu'elles accueillent, dans les locaux d'une UAPE

Nous avons plaisir à relever que de plus en plus de ponts se créent entre l'accueil familial et l'accueil collectif :

- Lors de l'engagement d'une nouvelle accueillante, une journée découverte en structure collective est proposée
- Lors de situations d'urgences ou d'absences prolongées d'AMF, des solutions d'accueil temporaires ont été trouvées avec d'autres AMF, mais également avec les structures collectives, aussi bien en UAPE qu'en crèches
- Des placements mixtes (AMF-crèche ou AMF-UAPE) sont proposés à certains enfants, en fonction de leurs besoins spécifiques
- Des prêts ou dons de matériel de puériculture et jeux (ex. lit pliable, hamac, poussette triple).

La circulation de matériel a été particulièrement riche cette année. Nous avons eu la chance de recevoir plusieurs dons de matériel et de jeux, ce qui a permis de proposer du matériel complémentaire aux accueillantes en fonction des âges des enfants qu'elles ont accueillis. Également, les « ressourceries » mises en place dans certaines déchetteries villageoises sont bien utilisées par les accueillantes (pour elles-mêmes ou pour leurs collègues AMF).

Comme pour l'accueil parascolaire et préscolaire, l'APEJ a perçu de la FAJE :

- Un subventionnement relatif à la masse salariale des accueillantes, à hauteur de 12% (soit 2% de plus qu'en 2023) ainsi qu'un subventionnement d'une part de coordination et d'administration de l'accueil familial de jour
- Le remboursement du montant de rabais de 20% de réductions appliquées sur la facture du mois de novembre (action exigée par la FAJE qui a eu lieu en 2022 et 2023 déjà, mais qui ne sera pas reconduite en 2025).

Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité

La Baraka est ouverte du lundi au vendredi, après l'école en périodes scolaires, ainsi que pendant certaines périodes de vacances scolaires, aux jeunes de la 7P à la 11S.

Au 31.12.2024, ce sont 145 jeunes inscrits (à fin 2023 ils étaient 142 inscrits).

Projet particulier de cette année, l'organisation d'une « fête des 11èmes » à fin juin. Le traditionnel bal des Rojalets ayant été reporté à mi-décembre, l'équipe de la Baraka a organisé une soirée réservée à ces élèves de 11èmes qui finissaient leur scolarité obligatoire. Un joli succès et une soirée qui prévoit d'être reconduite.

La belle collaboration se poursuit avec le Travailleur Social de Proximité de Terre Sainte. Il s'agit de Madame Sofia Fernandez, qui a succédé à Siro Balestra à l'été 2024. Il s'agit essentiellement d'un travail « de rue », en complément duquel une permanence Jeunes Adultes est proposée dans les locaux de la Baraka (CJLT) une fois par semaine. Relevons encore que le taux de dotation de ce poste de TSP en Terre Sainte a été revu à la hausse, passant de 50% à 60%, dans le but notamment de développer davantage de liens avec le secondaire et les élèves de 12-15 ans. Le rapport d'activité 2024 spécifique au TSP est disponible sur le site internet de l'APEJ¹².

¹⁰ www.nepourlire.ch

¹¹ www.swissmilk.ch/fr/durabilite/journee-du-lait-suisse

¹² <https://apej.ch/tsp/>

A noter encore le Sport Libre, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, qui a lieu le vendredi soir d'octobre à mars dans la salle de gymnastique de Commugny et qui rencontre un franc succès. Une jolie manière de garder le lien et les contacts avec cette tranche d'âge.

Centre d'Animations de Vacances (CAV)

Pour rappel, les Unités d'accueil pour écoliers sont à ce jour fermées pendant les vacances scolaires. Le CAV offre donc une alternative de garde précieuse aux parents qui travaillent, aussi bien qu'une offre de loisirs pour d'autres.

Le CAV a été ouvert 4 semaines sur deux sites ; les plus jeunes ont été accueillis à Crans (30 places), les plus grands à Mies (30 places). A la différence des autres principaux types d'accueils proposés par l'APEJ (UAPE, crèches et AMF), le Centre d'Animations de Vacances n'est pas subventionné par le canton ou les communes ; le tarif est donc forfaitaire (ni rabais fratrie, ni en fonction des revenus).

Par suite de l'approbation du préavis n°02/2024 relatif au Règlement et conditions d'admission de l'APEJ pour l'Accueil en UAPE durant les vacances scolaires, le CAV s'arrête à fin 2024, après 10 ans de belles aventures.

Dès Pâques 2025, ce type d'accueil est remplacé par « l'Accueil vacances¹³ », conformément aux attentes de développement de l'offre parascolaire primaire formulées par la FAJE. L'Accueil vacances est une offre d'accueil collectif pour les enfants scolarisés de la 1P à la 6P pendant les vacances scolaires (extrascolaire). Elle est complémentaire aux Unités d'accueil pour écoliers (UAPE) mais le processus d'inscription est spécifique. Le cadre légal de cet accueil est précisé, comme pour les autres structures d'accueil de jour, dans la Loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006. En particulier les critères de priorités au sein des structures de l'APEJ et la facturation en fonction du revenu des parents s'appliqueront (subventionnement par le canton et les communes). Pour le démarrage en 2025 il est envisagé de pouvoir offrir 204 places pendant 6 semaines, ce qui augmentera de manière significative l'accessibilité à un accueil en période de vacances scolaires.

Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour

FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants

La loi sur l'accueil de jour (LAJE) vise à développer une offre suffisante de places d'accueil et à organiser son financement. Elle institue la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), organe de reconnaissance et de subventionnement.

Le subventionnement ordinaire de la FAJE concerne un subventionnement de la masse salariale pour les 3 types d'accueil que sont les structures collectives parascolaires primaires, les structures collectives préscolaires et l'accueil en milieu familial. Les acomptes perçus se basent sur les chiffres du budget, puis un décompte est fait N+1 sur la base des comptes.

La FAJE octroie aux structures collectives (préscolaires et parascolaires) d'autres subventions spécifiques :

- Coordination à l'inclusion – subventionnement de la masse salariale d'un-e chargée à l'inclusion engagée au niveau du réseau. Compte tenu du nombre de places offertes en 2024, CHF 50'000.- ont été touchés.
- Subventionnement pour le personnel en formation ;
- Subventionnement en lien avec l'adhésion à la Convention Collective de Travail Enfance ;

¹³ <https://apej.ch/accueil-vacances/>

- Aide au démarrage – subventionnement lié à la création de places d'accueil collectives supplémentaires ;
- Aide à la pierre – subventionnement lié à la construction de nouvelles structures ou agrandissements conséquents ;

Enfin, comme en novembre 2022 et 2023, la FAJE a reconduit une action de réduction de la contribution parentale en novembre 2024, en subventionnant le 20% de leur facture mensuelle. L'APEJ a octroyé le rabais exceptionnel et facturé à la FAJE le montant correspondant aux rabais octroyés (imputations 712/714/715.4510.4). Notons déjà que la FAJE a informé de la non-reconduction de cette action en 2025.

OAJE, Office pour l'Accueil de jour des enfants

L'OAJE est l'organe de surveillance des structures d'accueil collectif (UAPE et crèches). Elle délivre l'autorisation d'exploiter nécessaire à l'exploitation des structures, lors de l'ouverture de celles-ci, lors d'un changement de responsable ou encore lors de la modification des capacités d'accueil.

Nous avons, en 2024, été en contact avec l'OAJE à de nombreuses reprises, que ce soit avec l'augmentation de la capacité d'accueil des UAPE, pour le projet d'agrandissement de l'école et de l'UAPE de Mies (cf. préavis 06/2023), pour le projet de nouvelle structure préscolaire à Tannay, ainsi que pour les divers renouvellements ou modifications d'autorisations d'exploiter.

Dès le 01.01.2025, l'OAJE cède la place au SCAJE ; l'Office pour l'accueil de jour devenant un Service Cantonal de l'accueil de jour.¹⁴

Pradervand – prestataire repas des structures préscolaires

Les repas et goûters des structures d'accueil préscolaires sont produits par la Boucherie Gilles Pradervand à Nyon et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures.

Compass – prestataire repas des structures parascolaires

Les repas et goûters des structures d'accueil parascolaires sont produits par Compass, dans la cuisine du Collège des Rojalets à Coppet et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures. Les éventuels restes de nourriture, non servis aux enfants, sont récupérés pour être transformés en Biogaz.

¹⁴ <https://www.vd.ch/actualites/actualite/news/i-creation-du-service-cantonal-de-laccueil-de-jour-des-enfants>

Bilan des objectifs 2024 et objectifs 2025

En 2024, le Comité de direction entendait poursuivre sa mission de développer des prestations de qualité aux enfants et familles de Terre Sainte, au juste prix pour les Communes. En particulier, le CODIR avait prévu de s'atteler :

- Au suivi des projets de constructions mandatés à Arsco SA → cela a été fait et va se poursuivre en 2025.
- A poursuivre les discussions avec Arsco SA, ainsi qu'avec les communes du Pôle de Centre, Coppet et Commugny, dans le but de planifier des nouvelles constructions scolaires et parascolaires nécessaires → cela a été fait et va se poursuivre en 2025.
- A étudier les opportunités d'implantation de structures collectives, crèches en particulier, en fonction des espaces disponibles ou d'éventuelles constructions dans les Communes → un projet de nouvelle crèche se prépare à Tannay, avec une ouverture envisagée en 2026.
- A étudier, pour l'accueil parascolaire, l'ouverture pendant les vacances et soumettre un projet au Conseil Intercommunal → grâce au préavis soumis et accepté, « l'accueil vacances » démarrera dès Pâques 2025.
- A présenter à la FAJE un dossier de reconnaissance du réseau pour 2025-2030, démontrant comment l'APEJ prévoit de combler le besoin de places d'accueil de jour et ainsi atteindre l'objectif chiffré par la FAJE en termes de nombre de places à créer d'ici 2030 → la FAJE a octroyé une reconnaissance conditionnelle à l'APEJ, avec un délai pour réviser la politique tarifaire. Cela a été fait également, avec une nouvelle politique tarifaire qui entre en vigueur à la rentrée d'août 2025.
- Dans le contexte de pénurie de personnel éducatif, mener une réflexion sur les grilles salariales et l'encouragement aux formations continues certifiantes → cela a été fait, sans modification de la grille salariale en tant que telle mais en réévaluant légèrement la manière dont les salaires à l'engagement sont déterminés.

Pour 2025, en plus des éléments évoqués ci-dessus qui se poursuivent, il sera question à l'APEJ de :

- Soutenir les établissements scolaires dans l'utilisation des nouvelles infrastructures sportives créées, soit le complexe de piscine-patinoire et le plateau sportif des Rojalets.
- Répondre à la consultation sur l'avant-projet de Loi sur les Communes.
- Etudier, avec Arsco SA, l'opportunité de faire évoluer le projet de salle de gym double pour Necker en salle de gym triple, en lien avec la nouvelle Loi vaudoise pour le sport qui est en consultation.
- Accompagner les communes dans les projets de nouvelles constructions scolaires et extra-scolaires, en particulier celles nécessaires dans le pôle du centre (Commugny et Coppet).
- Obtenir le renouvellement du label Cyber Safe.
- Continuer à prendre soin des collaborateurs, des enfants accueillis et de leurs familles, ainsi que de collaborer avec efficacité et convivialité avec nos nombreux partenaires.

Pour l'APEJ :

Stéphanie EMERY

Présidente

Mélanie GRAS

Directrice



Chavannes-de-Bogis, avril 2025